



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.06.2009 L'an deux mille neuf et le vingt neuf juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO-HOUDET, COMBES, Mrs CRESPO, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 09/87 **Absents**: Mme SABY (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP (excusé).

**Secrétaire** : Mme BONNÉ.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Crespo

#### SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'A.F.M.

L'Association Française contre les Myopathies sollicite de la commune une subvention de 30 € afin de l'aider à monter un projet destiné à recueillir des fonds pour assurer leurs missions et, entre autre, de rompre l'isolement des malades et de leur famille. C'est dans ce cadre que l'A.F.M. a décidé d'organiser le 5 septembre un tournoi de rugby à toucher, à Lagrave, suivi d'une soirée conviviale.

*Adopté à l'unanimité*

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'accorder une subvention exceptionnelle de 30 € à l'Association Française contre les Myopathies pour l'aider dans l'organisation du projet cité ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 13 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,